



JFR/SC

# Communiqué

## *Libération, un combat*

Tant que les normes régissant l'existence des titres de presse seront calquées sur une gestion libérale, tant que les quotidiens seront considérés comme une marchandise comme les autres et non comme un bien culturel, social et politique, tant que les entreprises de presse seront structurées sur le modèle financier cher aux valeurs des patrons du CAC 40, il n'y aura pas de solutions viables ni pour *Libération*, ni pour tout autre journal d'information politique et générale.

Récemment *France Soir*, aujourd'hui *Libération*, la mise à mal de la démocratie par le biais de la disparition de journaux d'opinion est le fruit de politiques incohérentes face à la mission d'intérêt public et civique qu'assurent ces quotidiens. **Une autre voie est possible** ; c'est le sens de notre déclaration du 9 novembre dernier : « un projet syndical ambitieux et civique » joint à ce communiqué.

Oui, l'information a un coût. Non, elle ne peut être gratuite et en aucun cas, le licenciement d'une centaine de salariés n'est synonyme d'une dynamique favorable à la relance d'un titre. Regardons *France Soir* et attention aux sirènes qui affirmaient tout faire pour créer les conditions de continuité de fabrication du titre en expliquant que le plan de licenciement de 80 salariés était un mal nécessaire.

Le baron Rothschild reprend les mêmes « remèdes » : alléger la masse salariale et principalement, sa composante journaliste.

STOP ! L'état peut être l'un des garants du pluralisme ! Il doit :

1. Libérer rapidement une aide exceptionnelle au journal *Libération*, celle-ci pouvant être remboursée par le baron suivant un échéancier.
2. Soutenir la presse par des mesures de solidarité et notamment, comme le préconise le rapport du Conseil économique et social, en recalibrant le fond de soutien au pluralisme vers les titres de presse « qui justifient de façon claire et transparente leur utilisation et leur bonne gestion » et plus particulièrement pour les plus fragiles d'entre eux.

Augmenter sensiblement le taux de taxe sur les dépenses de publicité hors média servant au fond de modernisation de la presse quotidienne d'information politique et générale.

3. Faire reconnaître par la loi que l'information de presse est un bien culturel, social et politique avant d'être une marchandise.

**Le SGLCE, dont certains de ses mandants ont la double appartenance au SNJ-CGT, comme pour *France Soir*, soutiennent et sont disponibles pour aider concrètement les salariés de *Libération*.**

*Paris, le 15 novembre 2006*

PJ : 1